

RAPPORT D'ACTIVITÉ

**BARCY
CHAMBRY
CHAUCONIN-NEUFMONTIERS
CRÉGY-LÈS-MEAUX
FUBLAINES
GERMIGNY-L'ÉVÊQUE
ISLES-LÈS-VILLENY
MAREUIL-LÈS-MEAUX
MEAUX
MONTCEAUX-LÈS-MEAUX
NANTEUIL-LÈS-MEAUX
PENCHARD
POINCY
TRILBARDOU
TRILPORT
VARREDES
VIGNELY
VILLENY**

2007

Communauté
d'Agglomération
du Pays de Meaux

Le Conseil Communautaire (au 31 déc. 2006)

BARCY

Membres Titulaires

Marc JANCEK
Michel VASSE

Membres Suppléants

Joselyne DEBERDT
Marie-France PEUVRIER

CHAMBRY

Vice-Président

Claude BRUET

Membres Titulaires

Dominique DELAHAYE

Membres Suppléants

Hélène PETIT
Georges ROUGEAUX

CHAUCONIN-NEUFMONTIERS

Membres Titulaires

Michel BACHMANN
Guy KALAYAN

Membres Suppléants

Jacques FERRENBACH
Christian MAS

CRÉGY-LÈS-MEAUX

Membres Titulaires

Philippe CUNIN
Marcel DAUBY

Gilles GILLIS

Evelyne LESPADE

Membres Suppléants

Monique GOUEMANT
Jacques MOLITOR
Laurent SASTRE
Christian SIMON

FUBLAINES

Membres Titulaires

Claudine MEZE
Patrick JEUNESSE

Membres Suppléants

Jean-Pierre EVRARD
Alain SIGLER

GERMIGNY-L'ÉVÊQUE

Membres Titulaires

Patrick ROUILLON
Aline MARIE-MELLARÉ

Membres Suppléants

Andrée CHATEAU
Nicolas JOURNU

ISLES-LÈS-VILLENAY

Membres Titulaires

Henri ORLOWSKI
Jérôme ZEPPEGNO

Membres Suppléants

Olivier BLETON
Bernard FIGARD

MAREUIL-LÈS-MEAUX

Vice-Président

Louis BOUSQUET

Membres Titulaires

Patrick SAVOIS
Dominique WATY

Membres Suppléants

François CHARRITAT
Bernard LEFEVRE
Guy NICOU

MEAUX

Président

Jean-François COPÉ

Vice-Présidents

Christian ALLARD
Jean-François PARIGI

Membres Titulaires

Patrick AUGÉY
Jean-Didier BIYOU

Sylvie CHAPON

Christine CHARRIER

Nicole HEBERT

Muriel HERICHER

Chantale GILEWSKI

Colette JACQUET

Bernard LACROIX

Bernard LOCICIRO

Chantal MENNESSON

Alain MERAT

Olivier MORIN

Michèle NOUBLANCHE

Nelle PEVERI

Michel POTIER

Etienne POURQUOI

Ali TAITOUS

Evelyne VAISSIERE

Thérèse WEBER

Membres Suppléants

Bénédicte DUCASTEL
Sylvie DUSSOURT
Louis FERNANDEZ
Leide HELIM
Anne ISSAD-MONCADE
Jeanne LUZI
Fernando RODRIGUES
José SURVILLE

MONTCEAUX-LÈS-MEAUX

Vice-Présidente

Monique LAMBINET

Membre Titulaire

Annie MERCIER

Membres Suppléants

Jean-Paul DENUT
Philippe JUNG

NANTEUIL-LÈS-MEAUX

Membres Titulaires

Bernard ROUX
Catherine AMADO

Claude MILLION

Régis SARAZIN

Solange STEINSCHNEIDER

Membres Suppléants

Anne-Marie CHALLIER

Dominique DEMENGE

Eric GALAS

Alain LEFEVRE

Marie-Christine SOMMIER

PENCHARD

Vice-Présidente

Anne DUMAINE

Membre Titulaire

Jean-Marie FERRAND

Membres Suppléants

Michel LASSEAUX
Brigitte PERRIOT

POINCY

Membres Titulaires

Daniel BERTHELIN
Christiane DUTROU

Stéphane MIGDA

Membres Suppléants

Armel ABIT
Claude CAVALLO
Alain PRIEUX

TRILBARDOU

Membres Titulaires

Véronique DEVAUX
Jacques DREVETON

Membres Suppléants

Monique DALISSIER
Albert LANDFRIED

TRILPORT

Vice-Président

Jean-Michel MORER

Membres Titulaires

Alain DUQUESNE
Gérard MORAUX

Michel VALLIER

Membres Suppléants

Michel BARRUET
Danielle BOURGUIGNON
Laurent FORMENTEL
Claude SEBASTIEN

VARREDES

Vice-Présidente

Michelle SARFATI

Membres Titulaires

Lionel LOMBARD

Jean-Pierre MENIL

Membres Suppléants

Francis MESSANT
Alain PECLARD
Christian SCAL

VIGNELY

Membres Titulaires

Jean-Claude MARCHAND
Joëlle MOREAU

Jean PIAT

Guy POIRE

Membres Suppléants

Victor DACOSTA
Kévin GUILLARD

VILLENAY

Membres Titulaires

Roger PAOLETTI
Christian DEL CERRO

Gilbert LAMOTTE

Eric LION

Membres Suppléants

Micheline BRETHIOT
Nadine DERROY
Marie-Edith HEIM-VIGNAUD
Michèle KRONENBITTER

L'édito du Président



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Je suis heureux de vous adresser ce rapport d'activité de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux pour l'année 2007. En application de l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, ce document nous permet de vous informer, de façon concrète et détaillée, du travail accompli durant toute cette année au sein des différentes instances de la CAPM.

2007 aura été, à bien des égards, une année charnière pour notre Communauté d'Agglomération. En effet, les différentes actions menées dans le cadre de nos compétences se sont poursuivies et sont montées en puissance, à l'image du Programme pour la 2^e Chance, de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat ou du bibliobus intercommunal.

Cette année aura également vu plusieurs de nos projets se concrétiser après de longs mois de préparation minutieuse au sein des commissions et des services : la Maison de l'Emploi et de la Formation du Nord-Est Seine-et-Marne (dont la CAPM est partie prenante), le Programme Local de l'Habitat, la collecte du carton auprès des entreprises et des commerces...

Quant aux projets les plus emblématiques et ambitieux de la CAPM, l'année 2007 nous aura également permis de connaître des avancées déterminantes. D'une part, le futur parc d'activité du Pays de Meaux, représentant 160 hectares à cheval sur les communes de Chauconin-Neufmontiers et Villenoy, est désormais sur de bons rails. D'autre part, le Musée de la Grande Guerre prend forme peu à peu, son ouverture étant toujours envisagée pour 2011. Enfin, les études que nous avons lancées concernant un complexe aquatique se poursuivent de manière satisfaisante.

Alors que 2008 a vu, avec les élections municipales, le premier renouvellement des instances de la CAPM, je tiens à féliciter l'ensemble des délégués et des agents communautaires qui ont, chacun dans leur domaine et à leur façon, permis à la CAPM d'accomplir un tel travail au cours de ses premières années d'existence.

Bien fidèlement à vous,

*Jean-François COPÉ
Président de la CAPM*



La Charte de la CAPM

Nous, élus des 18 communes de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux (CAPM) avons décidé, lors de notre séance du 18 Juin 2003, de définir au sein d'une charte les principes fondateurs de notre projet commun.

Le socle de notre volonté collective est l'ambition que nous partageons pour l'avenir de notre territoire, pour lequel nous nous sommes rassemblés afin de garantir une plus grande efficacité et une plus grande solidarité de l'action publique au service de nos concitoyens.

Titre 1. Objectifs et moyens d'action

La Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux (CAPM) a pour finalité l'amélioration du niveau et de la qualité de vie de ses habitants à travers un développement harmonieux et durable de son territoire. Dans ce but, conformément aux orientations définies par le Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Programmation (SIEP) dans sa délibération du 4 Décembre 1997, elle met en œuvre au service de ses habitants une politique d'emploi, d'insertion économique et sociale, et d'attractivité de son territoire grâce à des actions cohérentes dans les domaines suivants :

- Accueil et développement d'activités économiques créatrices de richesse et d'emploi ;
- Promotion des formations initiales et continues permettant l'amélioration du niveau d'éducation et de qualification professionnelle de ses habitants ;
- Entretien, gestion et réalisation d'équipements collectifs à vocation culturelle et sportive ;
- Amélioration du parc immobilier bâti en promouvant une politique d'habitat diversifié et de qualité ;
- Prévention de la délinquance ;
- Entretien et développement des infrastructures de transport et de circulation des biens, des personnes et de l'information (NTIC) ;
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie ;

Titre 2. Principes généraux et définition de l'intérêt communautaire

La Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux repose sur le principe selon lequel les compétences transférées par les communes à la CAPM sont celles que fixent la loi et les statuts, et pour lesquelles le Conseil Communautaire établit que la gestion communautaire est plus efficace qu'une gestion communale pour améliorer le niveau et la qualité de vie de ses habitants.

Son champ d'action est strictement délimité par la notion d'intérêt communautaire.

Procèdent de l'intérêt communautaire toutes les actions, équipements et zones qui, même localisées sur le territoire d'une seule commune, répondent à trois conditions :

- Concourir à l'amélioration du niveau et de la qualité de vie des habitants grâce à un développement harmonieux et durable de son territoire.
- Intervenir au sein des compétences communautaires.
- Respecter le principe selon lequel le Conseil Communautaire doit établir la plus grande efficacité de la gestion communautaire par rapport à la gestion communale.

Le champ de l'intérêt communautaire est précisé au sein de chaque chapitre de compétences transférées au fil du temps, qu'elles soient obligatoires, optionnelles, ou facultatives.

L'action de la CAPM est entièrement guidée par ces principes qui garantissent le respect de la spécificité des communes membres tout en permettant un dynamisme accru et une solidarité plus affirmée de son territoire.



Les Compétences

En vertu des statuts de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux, celle-ci exerce de plein droit les compétences suivantes, en lieu et place des communes membres.

I. LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

• En matière de développement économique :

Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité économique d'intérêt communautaire.
Actions de développement économique d'intérêt communautaire.

• En matière d'aménagement de l'espace communautaire :

Élaboration d'un schéma de cohérence territoriale, en application de l'article L.122-4 du Code de l'Urbanisme.
Création et réalisation de zones d'aménagement concerté (ZAC) d'intérêt communautaire.
Organisation des transports urbains (au sens de la loi n°82-1153 d'orientation des transports intérieurs).

• En matière d'équilibre social de l'habitat :

Programme local de l'habitat.
Politique du logement d'intérêt communautaire.
Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire.
Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat.
Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire.
Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées.
Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.

• En matière de politique de la ville dans la Communauté :

Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale d'intérêt communautaire.
Dispositifs locaux d'intérêt communautaire en matière de prévention de la délinquance.

II. LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Création, aménagement, entretien et gestion de voiries ou de parcs de stationnement d'intérêt communautaire.
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.
- Actions en matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie (lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores, élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés).

III. LES COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Animation et gestion des aires existantes et création d'aires nouvelles d'accueil des gens du voyage.
- Développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication.
- Développement de l'enseignement artistique et culturel.
- Identification, sur le territoire communautaire, de friches industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques, et possibilité d'aménagement ou de reconversion de ces espaces.
- Aménagement d'intérêt communautaire des rives de la Marne, des berges des rivières et canaux traversant le territoire communautaire.

Développement Économique Industrielles, Commerciales,

Élu de référence :
Louis BOUSQUET

Président de la Commission :
Alain MERAT

Vice-Présidents de la Commission :
Michel BACHMANN
et Éric LION



• DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La CAPM poursuit ses démarches actives de recherche d'entreprises pouvant s'implanter sur son territoire, ainsi que le développement de l'accompagnement des projets industriels, des reprises et transmission d'activités, la connaissance des offres et la dynamisation de ses 10 zones d'activité, de ses 3 zones commerciales et de ses 5 hôtels d'entreprises. La CAPM était présente lors des principaux salons régionaux et nationaux dédiés au développement économique et à l'immobilier d'entreprise, afin d'attirer de nouveaux entrepreneurs et investisseurs sur le territoire du Pays de Meaux.

En 2005/2006/2007, l'attractivité de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux auprès des entreprises s'est traduite par une forte hausse des surfaces construites, soit 228 000 m². Ce sont 619 nouvelles implantations de sociétés qui se sont déroulées au cours de l'année 2007. Par ailleurs, près de 1000 chefs d'entreprises ont bénéficié en 2007 des services de la Direction de l'Action Économique.

En 2007 se sont poursuivies les études techniques, stratégiques et financières devant aboutir à l'aménagement d'une Zone d'Activité Intercommunale de 160 hectares à l'ouest du Pays de Meaux, sur le territoire des communes de Chauconin-Neufmontiers et Villenoy. Au cours de l'année, la CAPM s'est portée acquéreuse de parcelles de terrain nécessaires à l'aménagement de la ZAI. La commercialisation de 7 grands îlots composant la première tranche de 79 hectares a également été entamée.

L'objectif pour ce futur parc d'activités aux normes Haute Qualité Environnementale (HQE) est de constituer à terme la vitrine économique de l'agglomération meloise. C'est au cœur d'un aménagement réfléchi dans une logique de préservation et d'augmentation de la qualité environnementale et de services développés pour les entreprises et leurs salariés, que viendront s'implanter des bureaux, des PME-PMI, des entrepôts de logistique, des artisans et des commerces.

et Reconversion des Friches Tertiaires et Artisanales

La CAPM a poursuivi des échanges constructifs avec les différents acteurs économiques du secteur (chambres consulaires et associations de chefs d'entreprises). A ce titre, la CAPM a attribué pour la première fois des subventions aux associations Nord Seine-et-Marne Initiative et Aire. Enfin, la Direction de l'Action économique a également organisé en 2007 le Carrefour des Formations et des Métiers, et le Défi inter-entreprises qui a permis aux personnels de 156 entreprises et organismes du nord Seine-et-Marne de se mesurer lors d'épreuves sportives.

• EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE

La CAPM travaille de concert avec l'ensemble des acteurs locaux de l'insertion : le Service Public de l'Emploi (ANPE, Assedic, DDTEFP), les collectivités territoriales, les chambres consulaires, les organisations professionnelles, la Mission Locale du Bassin d'Emploi, ainsi que des associations tournées vers l'insertion (IDE, CARED, Horizon, Rose des Vents, Régie du Pays de Meaux). La Mission Locale du Bassin d'Emploi du Pays de Meaux, IDE et la CARED se sont vues attribuer des subventions par la CAPM au titre de l'année 2007.

Le Pôle Emploi de la CAPM a recueilli en 2007 plus de 712 propositions de postes auprès des entreprises. Les demandeurs d'emploi ont ensuite été mis en relation avec ces entreprises et accompagnés dans leurs démarches. Le 5 avril 2007, le Pôle Emploi a organisé son premier Forum de l'Emploi et de l'Alternance, qui a permis 24 recrutements. Il a également assuré l'organisation et le suivi d'opérations de recrutement avec des sociétés telles que Lidl, la SNCF, Veolia, la RATP et Servair. Pour sa part, la société Disney a procédé à 775 recrutements dans le Pays de Meaux.

Le Pôle Emploi est également chargé de coordonner le Programme pour la 2e Chance - Passeport pour l'Emploi. L'objectif est d'accueillir 800 personnes en grande difficulté (demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires de minima sociaux, jeunes sans qualification, travailleurs handicapés...) afin de permettre aux bénéficiaires d'accéder à l'emploi durable (contrat de travail de plus de six mois ou formation qualifiante de même durée ou création de son propre emploi). Le premier protocole (2004/2006) s'étant achevé au 31 décembre 2006, un nouveau programme a débuté pour 2007/2013. Au 31 décembre 2007, le taux de sorties positives du dispositif s'établissait à 69 % (29 bénéficiaires), toute sortie positive devant être entérinée par six mois de suivi afin de s'assurer de la durabilité de l'insertion professionnelle.

Enfin, dans le cadre du Plan national de Cohésion Sociale, la CAPM a participé à la création, en mars 2007, de la Maison de l'Emploi et de la Formation du Nord-Est Seine-et-Marne, en collaboration avec le service public de l'emploi et d'autres groupements intercommunaux et communes du secteur. La Maison de l'Emploi a pour mission d'assurer la convergence des politiques de l'emploi et de la formation, de les décliner et de les adapter aux contextes spécifiques de notre territoire.

Membres de la Commission :

M. BERTHELIN,
Mme BOURGUIGNON,
M. CAVALLO,
Mme CHALLIER,
M. CUNIN,
Mme DALISSIER,
M. DENUT,
M. DREVEYON,
M. EVRARD,
M. KALAYAN,
M. LOCICIRO,
M. MOLITOR,
M. MORAUX,
M. MORER,
M. ORLOWSKI,
M. PECLARD,
M. PIAT,
M. POTIER,
M. ROUX,
M. SARAZIN,
M. WATY,
M. ZEPPEGNO.



Habitat, Logement et Aménagement Urbanistique

Élue de référence :
Anne DUMAINE

Président de la Commission :
Évelyne VAISSIÈRE

Vice-Présidents de la Commission :
Marc JANCEK
et Michel VALLIER

Membres de la Commission :

M. BACHMANN,
Mme BOURGUIGNON,
M. CAVALLO,
M. DELAHAYE,
M. FORMENTEL,
Mme GILEWSKI,
Mme LAMBINET,
M. LEFEVRE,
Mme LESPADE,
M. LION,
Mme LUZI,
Mme MEZE,
M. MIGDA,
M. MILLION,
M. ORLOWSKI,
M. PIAT,
M. ROUILLON,
M. SCAL,
M. SIGLER,
M. SIMON,
Mme STEINSCHNEIDER,
M. ZEPPEGNO.



• EVOLUTION DES SCHÉMAS DIRECTEURS ET DU SDRIF

Alors que le périmètre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) a été défini lors de la séance du Conseil Communautaire du 1er décembre 2006, la CAPM a lancé une concertation en 2007 qui doit aboutir à la rédaction d'un cahier des charges en février 2008 et déboucher sur l'approbation du SCOT en décembre 2011.

L'adoption d'un nouveau Schéma Directeur de la Région Île-de-France (SDRIF) constituant l'une des préoccupations majeure de la CAPM, sa finalisation au début de l'année 2005 a amené le Conseil Régional à amender le projet SDRIF le 15 février 2007.

Dans le but de prendre véritablement en considération les enjeux locaux de l'agglomération, les possibilités d'urbanisation y ont été abordées très précisément au travers notamment des extensions d'urbanisation, sous la forme de pastilles « d'urbanisation préférentielle » et de « densification préférentielle ».

• PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Afin de combler des zones libres dans la zone agglomérée, la CAPM a modifié le PLU de la commune de Nanteuil en 2007. La Communauté d'agglomération a alors procédé au renforcement des équipements publics et de la mixité sociale pour la reconquête des anciennes « Presses de la Cité », ou bien encore la création de zones « Au strictes » et de zones « agricoles temporaire, A* » non constructibles.

• BILAN INTERMÉDIAIRE DE L'OPAH

Ayant pour but de mobiliser des aides publiques pour aider les propriétaires à réaliser des travaux de réhabilitation de leurs logements datant de plus de 15 ans, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) collabore avec des communes de la CAPM. La Commission d'Attributions des Aides de l'OPAH s'est réunie 4 fois et a attribué 45 subventions pour un montant total de près de 70 000 euros.

Dans une logique de développement durable, une réorientation partielle des aides a été mise en place : les propriétaires occupants sont incités à réaliser des travaux d'économies d'énergie et les aides pour les propriétaires bailleurs sont améliorées.

• CANDIDATURE C3D

La CAPM a déposé auprès du Conseil Général de Seine-et-Marne un dossier de candidature « Contrat Départemental de Développement Durable » (C3D) présentant les grandes dynamiques à l'œuvre sur le territoire avec une enveloppe prévisionnelle mobilisable de 7 millions d'euros.

Transports, Voirie et Parcs de Stationnement

• RÉAMÉNAGEMENT DES ENTRÉES D'AGGLOMÉRATION

Dans le cadre de l'aménagement de l'autoroute A140, les élus de la CAPM ont opté pour la mise en place d'un carrefour à lunettes sur le territoire des communes de Mareuil et de Nanteuil.

Après s'être lancée dans une phase d'études préalables dans le but de réaliser un carrefour giratoire sur l'autoroute A140, la CAPM s'est penchée sur les travaux à accomplir en vue de la réduction de vitesse des véhicules descendants.

Le 16 octobre 2007, la SANEF a présenté lors de la Commission Transports, Voirie et Parcs de stationnement, le complément d'échangeur A4/A140. Conformément au contrat d'entreprise 2008-2014, le financement de cette action est entièrement à la charge de la SANEF. De nombreux travaux d'aménagement ont d'ores et déjà été réalisés : dégagement des emprises, pose de clôtures définitives, déviation de la fibre optique, plateforme de préfabrication de l'ouvrage d'art... Des travaux restent en cours : terrassement des bassins, bretelle Reims / Meaux ...

• VOIE DE DESSERTE DES ZONES D'ACTIVITÉS INTERCOMMUNALES

Après avoir déclaré des zones « d'intérêt communautaire » à chaque mairie le 26 février 2006, la CAPM a validé les « Zones d'Activités Communautaires », à l'exception du périmètre de la zone de Nanteuil-les-Meaux.

Désormais, un Service Territorial d'Aménagement Nord est chargé de fournir aux collectivités locales des prestations de conseil, d'assistance maîtrise d'ouvrage et de l'œuvre, des réseaux divers et de l'aménagement et les transports. Il s'agit en fait pour la CAPM de préciser les orientations fondamentales en matière d'aménagement et d'équilibre entre les perspectives de développement, de protection et de mise en valeur de son territoire.

• PLAN LOCAL DE DÉPLACEMENT

Un questionnaire relatif au recensement du transport a été adressé aux 18 communes composant la CAPM dans le but de concilier les particularités du territoire avec les enjeux du PDUIF. La CAPM s'inscrit dans une démarche volontariste en souhaitant améliorer la sécurité des déplacements, baisser de manière significative le trafic automobile, augmenter les moyens de déplacement propres, réaliser un plan de mobilité par les entreprises et les administrations...

Afin de prendre en compte les besoins ainsi que les attentes de chaque Commune, des rendez-vous ont été organisés avec chaque maire en présence de la Direction Voirie de la Ville de Meaux. L'idée d'un groupe de pilotage Plan Local de Déplacement au sein de la Commission Transport a été évoquée

Élu de référence :

Jean-Michel MORER

Président de la Commission :

Bernard LACROIX

Vice-Présidents de la Commission :

Claudine MÈZE et Claude MILLION

Membres de la Commission :

M. DELAHAYE,
Mme DEVAUX,
M. DREVETON,
M. EVRARD,
M. FERRAND,
M. FERRENBACH,
M. GALAS,
M. JOURNU,
M. LASSEAUX,
M. LEFEVRE,
Mme LESPADE,
M. LOMBARD,
M. MIGDA,
M. POTIER,
M. SAVOIS.





Aménagement de l'Espace, Environnement et Gens du Voyage

Élus de référence :
Claude BRUET
et Michelle SARFATI

Vice-Présidents de la Commission :
Philippe CUNIN
et Michèle NOUBLANCHE

Membres de la Commission :

M. CAVALLO,
Mme CHATEAU,
Mme DEBERDT,
M. DELAHAYE,
Mme DEVAUX,
M. DREVEYTON,
M. DUQUESNE,
M. FIGARD,
M. GALAS,
M. JEUNESSE,
M. KALAYAN,
Mme LAMBINET,
M. LAMOTTE,
M. LASSEAUX,
M. LEFEVRE,
Mme LESPADE,
M. MERAT,
M. MIGDA,
Mme PERRIOT,
Mme PEUVRIER,
M. ROUGEAUX,
M. SIGLER,
Mme SOMMIER,
M. VALLIER,
M. WATY,
Mme WEBER,
M. ZEPPEGNO.

• COLLECTES DES DÉCHETS

En 2007, la CAPM a continué à assumer la collecte des ordures ménagères, dont elle a la charge depuis 2004. Elle a par ailleurs engagé une réflexion sur l'optimisation de la gestion des déchets et a cherché à trouver les solutions les mieux adaptées pour chacun.

La CAPM a également poursuivi la collecte des cartons qui a commencée début septembre 2007 : la tournée se fait une fois par semaine dans les zones d'activité d'intérêt communautaire de Meaux Poincy, Trilport, Nanteuil, et Mareuil-les-Meaux et deux fois par semaine dans les zones commerciales d'Espace Centre de Meaux.

Concernant les déchets verts, elle est parvenue à améliorer la qualité de sa collecte (livraison des sacs par quantité de 5 000 au lieu de 3 000 ; réduction de la taille des sacs ; qualité supérieur et plus grande solidité).

Du fait de ces différentes tournées de collecte, les véhicules de la direction de la collecte des déchets ont parcouru au total 189 134 kilomètres en 2007.

Enfin, la CAPM a fait l'acquisition de bornes à verres destinées aux espaces centres. Elle souhaite acquérir 60 bornes supplémentaires en 2008 dont 30 en renouvellement et 30 autres pour densifier le parc afin de mieux s'adapter aux besoins des habitants

• ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Avec l'aire d'accueil de Meaux-Poincy, homologuée pour 34 places, la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux respecte les lois en vigueur concernant l'accueil des gens du voyage. L'association AGDV 77, qui en assure la gestion, se voit attribuer une subvention annuelle par la CAPM.

Différents travaux ont été réalisés en 2007 sur l'aire d'accueil des gens du voyage (individualisation des compteurs d'eau, remise en état des bornes individuelles d'électricité, adaptation des comptages, rénovation des anciens bâtiments collectifs et de la voirie).



Équipements Culturels, Culture et Enseignement Culturel et Artistique, Tourisme

• RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE ITINÉRANT

Lancé le 1er janvier 2006, le bibliobus intercommunal est une véritable réussite : au premier semestre 2007, 26 682 prêts ont été enregistrés (on en comptait 18 580 à la même période en 2006). Ce service est accessible à tous les habitants de l'agglomération et agit en lien direct avec les mairies et les bibliothèques existantes au sein de la Communauté.

Par ailleurs, la CAPM a édité les plaquettes du programme d'animations 2007/2008 du Bibliobus permettant à chaque habitant d'être clairement informé des différents événements programmés.

• MUSÉE DE LA GRANDE GUERRE

Après la reconnaissance « d'intérêt communautaire » du Musée de la Grande Guerre en 2005, l'appellation « Musée de France » lui a été conférée de manière officielle le 13 avril 2007.

Dernièrement, le Musée s'est porté acquéreur de nouvelles pièces remarquables comme des affiches américaines, et il a de surcroît officiellement sollicité le musée de l'air et de l'espace du Bourget pour la mise en dépôt d'un avion.

L'Office National des Anciens Combattants, en partenariat avec le Musée de la Grande Guerre, a créé une mallette pédagogique à destination des classes de CM1 et CM2 dans le but de faire sensibiliser les jeunes générations à la Première Guerre Mondiale.

Enfin, il est à signaler que c'est au cabinet PUZZLE de Senlis qu'il a été confié la tâche de réaliser le cahier des charges, préalable au lancement de concours d'architecte. Cette mission de programmation permet d'affiner les choix d'orientation de la Commission au sujet du Musée.

Élue de référence :
Monique LAMBINET

Président de la Commission :
Christiane DUTROU

Vice-Présidents de la Commission :
Francis MESSANT
et Olivier MORIN

Membres de la Commission :

Mme AMADO,
M. BARRUET,
M. BLETON,
Mme CHAPON,
M. DA COSTA,
Mme DEMENGE,
Mme DEVAUX,
M. DREVEYTON,
Mme DUMAINE,
M. FIGARD,
M. GILLIS,
M. JANCEK,
M. MORAUX,
Mme PETIT,
Mme PERRIOT,
Mme PEVERI,
Mme SOMMIER
M. VASSE,
M. WATY.



Sports et Équipements sportifs

• ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS

A l'instar des années précédentes, la CAPM a participé à l'organisation de nombreuses manifestations sportives en 2007 comme la Randonnée cyclotouriste du Pays de Meaux ou bien encore la course des « Gentlemens de la Marne ». Elle a également travaillé au lancement dès 2008 d'un nouveau rendez-vous sportif : le 1er « tournoi des écoles de football » réunissant les poussins et les benjamins.

Pour la première fois cette année, un « Tournoi vétérans de foot en salle » a été organisé. En partenariat avec des associations locales et grâce aux recettes dégagées, cet événement a permis d'offrir du matériel pédagogique à trois clubs de la commune de la CAPM d'une part et de financer un diplôme d'initiateur de football par an d'autre part. Un concours de pêche a également vu le jour.

Enfin, le Guide des sports répertoriant l'ensemble des activités sportives praticables au sein des 18 communes composant la CAPM a été édité puis distribué dans ces dernières.

• PARCOURS DE SANTÉ

Tous les parcours de santé, répartis dans les communes du Pays de Meaux, ont vu leur agencement finalisé durant l'année 2007 avec l'installation de panneaux d'informations ainsi que de modules en acier. L'entretien des parcours de santé, placés sous la responsabilité de la CAPM, sera effectué, deux fois par an. En outre, la CAPM étudie le projet du tracé d'un maillage avec les chemins de randonnées existants.

La Commission des Sports a mené tout au long de cette année une réflexion sur la construction d'un complexe aquatique et de loisirs sur le territoire de la CAPM.

Communication et relation extérieures

• CONCEPTION ET SUIVI DES DIVERS OUTILS ET DOCUMENTS DE COMMUNICATION ÉDITÉS PAR LA CAPM

(panneaux signalétiques d'entrée des communes membres en lien avec la Commission Aménagement de l'Espace, Environnement et Gens du Voyage ; Guide des Sports en lien avec la Commission Sports et Équipements sportifs).

Élu de référence :
Christian ALLARD

Président de la Commission :
Jean-Didier BIYOU DI

Vice-Président de la Commission :
Jean-Marie FERRAND,
Gilbert LAMOTTE

Membres de la Commission :
M. BARRUET, M. BLETON,
Mme DEMENGE, M. DREVEYTON,
M. GILLIS, M. JOURNU,
M. LANDFRIED, M. MESSANT,
M. PAOLETTI, M. PRIEUX,
M. ROUGEAUX, M. SARAZIN,
M. SURVILLE.



Élus de référence :
Jean-François COPÉ et Claude BRUET

Président de la Commission :
Régis SARAZIN

Vice-Présidents de la Commission :
Sylvie CHAPON et Annie MERCIER

Membres de la Commission :
Mme AMADO, M. BLETON,
Mme CHARRIER, Mme DALISSIER,
M. DEL CERRO, Mme DEMENGE,
Mme DEVAUX, M. DUQUESNE,
M. JEUNESSE, M. PECLARD,
M. PRIEUX, Mme VAISSIERE.

Nouvelles technologies de l'information et de la Communication

• CÂBLAGE DU TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

La commission Nouvelles Technologies de l'information et de la Communication suit avec la plus grande attention l'avancement de la Délégation de Service Public de réseau haut débit mise en œuvre par le Conseil Général de Seine-et-Marne.

• OUTILS INFORMATIQUES

Un Système d'Informations Géographiques (SIG) communautaire est mis en place. Celui-ci, qui fait partie des prestations informatiques mises à la disposition de la CAPM par la Ville de Meaux, fournit un support cartographique pour les études lancées par la CAPM (Programme Local de l'Habitat, Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, Plan de Déplacement Urbain, zone d'activités intercommunale...) et permettra de suivre le développement de l'activité économique sur le territoire de la CAPM.

La commission Nouvelles Technologies de l'information et de la Communication a également travaillé sur le projet d'implantation de bornes publiques de consultation d'internet dans les communes, et participé aux travaux de lancement du site internet de la CAPM qui a été réalisé sous la conduite de la commission Communication et Relations Extérieures.

Politique de la Ville

• CONVENTION SIGNÉE AVEC EDF-GDF

Comme convenu, la convention signée en 2004 entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et EDF-GDF a pris fin le 31 décembre 2006. Après avoir rencontré les responsables départementaux d'EDF-GDF, l'heure était au bilan.

Néanmoins, aux vues des changements de statut d'EDF, de GDF et l'apparition d'un nouvel acteur Electricité-Gaz-Distribution, la Commission a souhaité, à l'unanimité, négocier une nouvelle convention.

Élu de référence :
Claude BRUET

Président de la Commission :
Patrick SAVOIS

Vice-Président de la Commission :
Bernard LOCICIRO

Membres de la Commission :
Mme AMADO, M. BARRUET,
Mme CHALLIER, M. DAUBY,
M. DREVEYTON, Mme DUTROU,
M. FORMENTEL, M. JEUNESSE,
Mme KRONENBITTER,
M. LANDFRIED, M. MAS,
Mme MARIE-MELLARE, M. MENIL,
M. MERAT, M. MORER, M. NICOUD.



Élu de référence :
Jean-François COPÉ

Président de la Commission :
Marcel DAUBY

Vice-Président de la Commission :
Patrick AUGÉY

Membres de la Commission :
Mme BRETHIOT, M. CAVALLO,
M. DA COSTA, M. DEL CERRO,
Mme CHARRIER, Mme HERICHER,
M. LOMBARD, M. LEFEVRE,
Mme SOMMIER, Mme STEINSCHNEIDER.

Finances

LES GRANDES MASSES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2007 :

	RECETTES	DÉPENSES	RÉSULTAT
FONCTIONNEMENT 2005	36,36	34,07	2,29
INVESTISSEMENT 2005	0,54	2,07	-1,53
EXCÉDENT 2004 REPORTÉ	10,08		10,08
EXCÉDENT GLOBAL			10,84

Élu de référence :
Jean-François PARIGI

Président de la Commission :
Daniel BERTHELIN

Vice-Présidents de la Commission :
Chantal MENNESSON
et Gérard MORAUX

Membres de la Commission :
M. BACHMANN, M. BOUSQUET,
M. BRUET, M. CUNIN,
M. DELAHAYE, M. DEL CERRO,
Mme DEVAUX, M. DREVEYTON,
Mme DUMAINE, Mme DUTROU,
M. FERRAND, M. JANCEK,
M. JEUNESSE, M. KALAYAN,
Mme LAMBINET, M. MENIL,
Mme MERCIER, Mme MEZE,
M. MILLION, M. MOLITOR,
M. MORER, M. ORLOWSKI,
M. PAOLETTI, M. ROUILLON,
M. ROUX, Mme SARFATI,
M. TAITOUS, M. VASSE,
M. WATY, M. ZEPPEGNO.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2007

Élus et Personnels : **3 727 K.€**

- Indemnités des élus : **182 K.€**

- Charges de personnel : **3545 K.€**

Ordures ménagères : **6 827 K.€**

Reversement de l'attribution de Compensation : **20 799 K.€**

Dépenses gestion courante

(informatique, fourniture administrative, courrier) : **251 K.€**

Autres dépenses (subventions, études, communication, commande publique, affaires juridiques, dépense de gestion courante, DGST, Parc auto, urbanisme) : **1 709 K.€**

Action économique : **168 K.€**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2007

• Recettes Fiscales : **24 219 K.€** (2006 : **23 468 24 219 K.€**)

- Taxe Professionnelle : **15 803 K.€** (le taux de chaque commune est affecté d'une évolution annuelle moyenne jusqu'à l'obtention du taux unique de 14.69 % en 2014)

- Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : **8 416 K.€**

• Dotations et Participations : **11 042 K.€**

- Dotation Globale de Fonctionnement : **10 228 K.€**

- Allocations Compensatrices Taxe Professionnelle : **740 K.€**

- FDPTP : **74 K.€**

• Autres recettes (subventions, convention de service partagé) : **1 096 K.€**

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2007

Musée de la Grande Guerre : **727 K.€**

Collecte des Ordures Ménagères : **387 K.€**

Réseau lecture publique itinérant : **24 K.€**

Travaux sur l'aire d'accueil des gens du voyage : **44 K.€**

Participation au Barreau Nord : **596 K.€**

Carrefour A140 : **100 K.€**

Acquisition Parcours Santé : **40 K.€**

Études voie hôpital / RD 405 et Travaux de liaison Nord Hôpital : **40 K.€**



Administration générale et personnel

• COLLECTE DES CARTONS

La Commission Administration générale et Personnel est amenée à se prononcer sur toutes les questions relatives à l'organisation de la Communauté d'Agglomération, au suivi administratif des agents et à la création de postes permettant de répondre au développement des services de la CAPM.

Le nombre d'agents de la CAPM s'élevait à :

- 67 au 1^{er} janvier 2005,
- 70 au 1^{er} janvier 2006,
- 82 au 1^{er} janvier 2007,
- 85 au 31 décembre 2007

• PLAN DE FORMATION 2007-2009

Le plan de formation de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux a été présenté au Comité Technique Paritaire du 22 novembre 2007. Afin de bien définir les besoins en formation, des temps de travail ont été organisés avec les directions de la CAPM. Grâce à ces différentes réunions, le plan de formation a pu être précisé

Élu de référence :
Jean-François PARIGI

Président de la Commission :
Roger PAOLETTI

Vice-Présidents de la Commission :
Colette JACQUET
et Hélène PETIT

Membres de la Commission :

M. DUQUESNE,
M. FERRENBACH,
M. FIGARD,
M. GUILLARD,
Mme HEBERT,
M. RODRIGUES,
M. ROUX,
M. SAVOIS,
M. SCAL,
Mme STEINSCHNEIDER,
M. VASSE.



Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux
Hôtel de Ville - BP 227 - 77107 MEAUX Cedex
Tél : 01 60 09 85 61 - Fax : 01 60 23 25 78
www.agglo-paysdemeaux.fr